



De la qualité des installations sportives dépendent d'importants enjeux, non seulement en termes de résultats des athlètes français, mais aussi en termes de santé publique, d'éducation, d'intégration, de cohésion sociale...

Par ailleurs, la construction et la modernisation des équipements sportifs représentent un marché annuel estimé à plus d'un milliard d'euros et qui devrait se développer dans les années à venir. En particulier, la France souhaite se doter d'enceintes sportives modernes et de grande capacité dans la perspective de l'organisation de plusieurs compétitions mondiales (Euro 2016 de football, Jeux olympiques d'hivers 2018...).

Par voie de conséquence, le pôle de compétence sport et loisir du CNFPT et l'ENS d'Architecture de Toulouse, ont décidé de développer, en synergie, deux formations complémentaires sur la qualité des équipements sportifs :

- un cycle de conférences et de visites commentées bimestrielles, ouvert à l'ensemble des acteurs du développement des équipements sportifs (élus locaux, dirigeants sportifs, architectes, bureaux d'études...). *Ci-dessous thèmes et calendrier des 4 conférences constituant le cycle.*
- un cursus de formation continue qualifiante d'une durée d'un an, plus particulièrement destinée aux professionnels du sport, de l'architecture et du cadre de vie œuvrant dans le cadre tant de la maîtrise d'ouvrage publique que de la maîtrise d'œuvre privée. *Voir sur le site <polearchiformation.org> la fiche du programme et les dates de la formation qualifiante.*

En effet, de la qualité des installations sportives dépendent d'importants enjeux, non seulement en termes de résultats des athlètes français, mais aussi en termes de santé publique, d'éducation, d'intégration, de cohésion sociale...

En outre, la construction et la modernisation des équipements sportifs représentent un marché annuel estimé à plus d'un milliard d'euros et qui devrait se développer dans les années à venir. En particulier, la France souhaite se doter d'enceintes sportives modernes et de grande capacité dans la perspective de l'organisation de plusieurs compétitions mondiales (Euro 2016 de football, Jeux olympiques d'hivers 2018...).

Les programmes de ces formations ont été élaborés par les experts, enseignants-chercheurs et formateurs des deux organismes et avec les conseils de François Vigneau, diplômé en architecture et docteur en géographie et aménagement du territoire, auteur de plusieurs ouvrages de référence sur les équipements et espaces sportifs.

Le cycle de conférences a été retenu comme action de formation nationale par le CNFPT et le cursus de formation continue, unique en France, a été habilité en tant que thème complémentaire d'innovation par la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture (tutelle de la profession d'architecte).

Les intervenants seront des spécialistes, français et étrangers, des équipements sportifs, de l'architecture et du sport œuvrant comme consultants, architectes, ingénieurs, juristes, enseignants-chercheurs ou dans des services des collectivités territoriales, de l'Etat ou des fédérations sportives.

Cycle de 6 conférences sur les équipements sportifs **Programme 2010**

Dates :

Les conférences et les visites commentées se déroulent sur un jour.

Thèmes :

26 mars : Des équipements sportifs de qualité : pourquoi ? pour qui ? comment ? (conférences)

28 mai : Les équipements pour le sport de haut niveau : équipements de sport et/ou de spectacle ? (conférences).

24 septembre Des équipements sportifs pour tous, adaptés à chacun ? (conférences)

26 novembre : Quels équipements sportifs, sur quels territoires, pour quelles politiques sportives ? (conférences et visites commentées).

25 Mars : 2011.....thème précisé ultérieurement

27 Mai : 2011.....//.....//..... //.....

Lieu :

En 2010, les conférences-débats se dérouleront à Toulouse, Amphithéâtre du CNFPT

(Adresse : 9, rue Alex Coutet – Toulouse ; métro ligne A, station Université Mirail ou bus ligne 13 arrêt Douanes)

En 2010, les visites commentées suivant les conférences se dérouleront dans l'aire du Grand Toulouse.

Modalités de participation :

Les participants doivent préalablement s'inscrire :

- les élus et fonctionnaires territoriaux, les dirigeants et cadres du mouvement sportif et associatif auprès : du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Adresse : 9, rue Alex Coutet – BP 82312
31023 Toulouse Cedex 1

téléphone : 05 62 11 38 03

site Internet : www.midipyrenees.cnfpt.fr

- les architectes, programmistes et ingénieurs libéraux, les étudiants, auprès : du Pôle de compétence Midi-Pyrénées en formation continue des professionnels de l'architecture et du cadre de vie

Adresse : École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse,
83 rue Aristide Maillol – BP 10629 31106 Toulouse Cedex 1

téléphone : 05 62 11 50 63 : Mme Annie Montovany

site Internet : <http://www.polearchiinformation.org>

Les frais de participation sont les suivants :

tarif normal : 40 €

tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi) : 10 €

- Inscription à plusieurs conférences :

3 conférences : 100 €

6 conférences : 180 €

- Stagiaires déjà inscrits au cursus de formation « Equipements sportifs : de la programmation à la réalisation » participation gratuite (conférences incluses dans le programme de formation).

- Stagiaires envisageant de s'inscrire au cursus de formation « Equipements sportifs » : participation aux conférences déduite des frais d'inscription à la formation.

Les frais de participation comprennent :

-Le repas de midi,

-Les transports entre les sites pour les visites commentées.